



AVIS PUBLIC

Avis vous est, par les présentes, donné par Jacky Ouellet, directeur général de la MRC de Témiscouata, qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 02-10-29, modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé (Règlement 02-10), se tiendront comme suit :

Date : 21 novembre 2019

Lieu : Salle du conseil de la MRC de Témiscouata
5, rue Hôtel-de-Ville, Témiscouata-sur-le-Lac, Québec

Heure : 16h00

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement et de développement révisé par le biais de ce projet de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

Résumé des modifications

02-10-29

Modification du périmètre urbain de la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata pour anticiper l'arrivée de la future autoroute 85

Le projet de règlement 02-10-29 est disponible pour consultation au bureau de votre municipalité et au bureau de la MRC de Témiscouata au 5, rue Hôtel-de-Ville, Témiscouata-sur-le-Lac durant les heures d'ouverture.

Donné à Témiscouata-sur-le-Lac ce premier jour de novembre de l'an deux mille dix-neuf.

Jacky Ouellet, Directeur général